

**Délibération n°5+6 – Dérogation à la règle du repos dominical 2024 + Commerces de détail et concessions automobiles**  
**Par Taran Marec**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Cela n'étonnera personne : le groupe des élus communistes va voter défavorablement les deux délibérations suivantes, 5 et 6, qui viennent autoriser les gérants des concessions automobiles et des commerces de détails brestois, à rouvrir leurs portes certains dimanche de l'année 2024.

Notre opposition à l'ouverture des commerces le dimanche est connue, ancienne, constante. Et disons-le sincèrement, nous souhaiterions ne pas systématiquement débiter la rentrée en râlant sur l'ouverture des commerces le dimanche mais voilà que chaque année, on nous en annonce de nouvelles...

Monsieur le Maire, chers collègues, vous comprendrez donc aisément qu'en tant que communistes, nous nous situons du côté des travailleurs et des travailleuses qui, en l'occurrence, seront les premiers lésés par ces nouvelles décisions de déroger à la règle du repos dominical.

La notion de « volontariat » du salarié, à laquelle il est fait référence et qui est posée ici comme un improbable garde-fou, nous laisse dubitatifs.

Pas de véritable choix, en effet, lorsqu'on sait le lien de subordination juridique, inscrit dans le Code du Travail, unissant l'employeur et son salarié.

Pas de véritable choix lorsqu'on connaît les pratiques managériales de certains groupes de la grande distribution et la précarisation grandissante des salariés du commerce.

Pas de véritable choix, enfin, lorsqu'on a en tête la flambée des prix et les problématiques de pouvoir d'achat qui frappent l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Quand le budget d'un foyer est insuffisant pour consommer en semaine, comment en serait-il autrement le dimanche ?

Avec ces nouvelles autorisations d'ouvertures dominicales, les travailleurs et les travailleuses seront pris au piège. Condamnés *in fine* d'accepter de travailler toujours plus pour pouvoir vivre mieux ; réduits en somme à percevoir quelques miettes des immenses profits qu'une minorité continue de confisquer au plus grand nombre.

Le constat est clair : l'ouverture dominicale des commerces se réalise au détriment du droit de chacun et chacune à une vie personnelle, privée et familiale, dont le dimanche est à la fois une garantie et un symbole.

Aucune étude n'a par ailleurs aujourd'hui démontré la pertinence économique des ouvertures dominicales, ni en termes de chiffres d'affaires, ni en termes d'emplois.

D'autres initiatives mises en place par notre collectivité pour soutenir le commerce de proximité ainsi que le pouvoir d'achat s'avèrent plus pertinentes. Communistes, nous y ajoutons la gratuité des transports publics que notre collectivité a récemment mis à l'étude.

Nous ne voulons pas d'un modèle de société d'exploitation et d'aliénation capitalistes dans lequel le consommateur efface le citoyen. Plutôt que de faire peser la concurrence capitaliste sur les plus fragiles, agissons donc à notre niveau de collectivité locale pour que le dimanche reste ce repère collectif et social, ce temps de construction, de retrouvailles, d'émancipation individuelle et collective.

Loin des logiques mercantiles dans lesquelles souhaitent nous enfermer le discours patronal, place au temps libre, au repos, au partage, chaque dimanche de l'année !

Chez soi,

Ou bien encore dans nos musées,

Dans nos médiathèques,

Aux Ateliers des Capucins,

Au stade Francis Le Blé,

A Océanopolis,

Au 70.8,

Dans les nombreux jardins et parc publics de notre ville,

Au Conservatoire Botanique de Brest,

Etcetera, etcetera, de nombreux lieux sont ouverts au public.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous voterons contre les délibérations 5 et 6 autorisant certains commerces à ouvrir le dimanche.

Je vous remercie de votre attention.